RCS : CRETEIL
Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 02797
Numéro SIREN : 533 260 584
Nom ou dénomination : ABE

Ce dépôt a été enregistré le 23/06/2017 sous le numéro de dépôt 13014

Greffe du Tribunal de Commerce de Creteil : dépôt N°13014 en date du 23/06/2017

11B

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

① **BILAN SIMPLIFIÉ**

DGFiP N° 2033-A-SD 2017

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

Désignation de l'entreprise : ABE — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise : Centre Cial Rouget de l'Isle — 94600 — CHOISY LE ROI

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE CRETEIL
LE 23 JUIN 2017
SOUS LE N° 13014

SIRET : 5 3 3 2 6 0 5 8 4 0 0 0 1 6

Durée de l'exercice en nombre de mois : 12 — Durée de l'exercice précédent * : 12

Exercice N clos le : 31/12/2016

ACTIF

			Brut 1		Amortissements-Provisions 2	Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	47 000	012	47 000
		Autres *	014		016	
	Immobilisations corporelles *		028	3 000	030 3 000	
	Immobilisations financières * (1)		040		042	
	Total I (5)		044	50 000	048 3 000	47 000
ACTIF CIRCULANT	STOCKS Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052	
	STOCKS Marchandises *		060	10 219	062	10 219
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068		070	
		Autres * (3)	072		074	
	Valeurs mobilières de placement		080		082	
	Disponibilités		084	708	086	708
	Charges constatées d'avance *		092		094	
	Total II		096	10 927	098	10 927
	Total général (I+II)		110	60 927	112 3 000	57 927

PASSIF

			Exercice N 1 NET
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	8 000
	Écarts de réévaluation	124	
	Réserve légale	126	307
	Réserves réglementées *	130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)	132	
	Report à nouveau	134	2 590
	Résultat de l'exercice	136	(1 687)
	Provisions réglementées	140	
	Total I	142	9 209
Provisions pour risques et charges	**Total II**	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	826
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 45 660)	172	47 891
	Produits constatés d'avance	174	
	Total III	176	48 717
	Total général (I + II + III)	180	57 927

RENVOIS							
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

EBP Informatique 2017

2017

BILAN SIMPLIFIÉ

N° 2033-A

DONNÉES N ET N-1 / DONNÉES NON DÉCLARATIVES

Désignation du déclarant : ABE

			Exercice N Net	Exercice N -1 Net
ACTIF				
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	47 000	47 000
		Autres		
	Immobilisations corporelles			
	Immobilisations financières			
		Total I	47 000	47 000
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production		
		Marchandises	10 219	12 827
	Avances et acomptes versés sur commandes			
	Créances	Clients et comptes rattachés		
		Autres		
	Valeurs mobilières de placement			
	Disponibilités		708	591
	Charges constatées d'avance			
		Total II	10 927	13 418
		Total général (I + II)	57 927	60 418
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel		8 000	3 750
	Écarts de réévaluation			
	Réserve légale		307	214
	Réserves réglementées			
	Autres réserves			
	Report à nouveau		2 590	829
	Résultat de l'exercice		(1 687)	1 853
	Provisions réglementées			
		Total I	9 209	6 646
Provisions pour risques et charges Total II				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
	Fournisseurs et comptes rattachés		826	461
	Autres dettes		47 891	53 310
	Produits constatés d'avance			
		Total III	48 717	53 771
		Total général (I + II + III)	57 927	60 418

EBP Informatique 2017

2017

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE

(en liste)

2033-B-SD

Formulaire obligatoire — Désignation de l'entreprise | SAS ABE | Néant ☐

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR 018 — Exercice N clos le 31/12/2016

Produits d'exploitation

Ventes de marchandises				210	54 216
Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	209	214	
	Services		215	218	
			217		
Production stockée	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222	
Production immobilisée				224	
Subventions d'exploitations reçues				226	
Autres produits				230	36
			Total des produits d'exploitation hors TVA (I)	232	54 252

Charges d'exploitation

Achats de marchandises (y compris droits de douane)			234	20 898
Variation de stocks (marchandises)			236	2 608
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			238	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			240	
Autres charges externes	(dont crédit bail : mobilier : ..... immobilier : .....)		242	16 289
Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE 243 1 283)		244	2 280
Rémunérations du personnel			250	9 735
Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	4 350
Dotations aux amortissements			254	
Dotations aux provisions			256	
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger	259	262	
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260		
		Total des charges d'exploitation (II)	264	56 160
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)			270	(1 908)
Produits financiers (III)			280	
Produits exceptionnels (IV)			294	
Charges financières (V)			290	106
Charges exceptionnelles (VI)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) 347		300	(327)
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) 348			
Impôts sur les bénéfices (VII)			306	
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)			310	(1 687)

B – RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2 ..... 312 ..... 314 1 687

Réintégrations

Rémunérations et avantages personnels non déductibles			316		
Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles			318		
Provisions non déductibles			322		
Impôts et taxes non déductibles			324		
Divers, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM 248	330		
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		(Part de loyers dispensés de réintégration) 249	251		
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999		
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997	

Déductions

Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU-TE (44. octies et octies A) 987		342	
Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexies A) 989			
ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindecies) 138			
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undecies) 990			
ZFA (44. quaterdecies)	345	Investissements outre-mer 344		350	
Dont divers Créance due au report en arrière du déficit		346			
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)		655			

Déficits

RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfices col. 1 / Déficit col. 2	352	354	1 687
Déficit de l'exercice reporté en arrière		356		
Déficits antérieurs reportables	dont imputés sur le résultat		360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfices col. 1 / Déficit col. 2	370	372	1 687

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

EBP Informatique 2017

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE 2033-B-SD

EXTENSION 1

DIVERS À RÉINTÉGRER

Libellé	Montant

EBP Informatique 2017

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIÉ DE L'EXERCICE 2033-B-SD

EXTENSION 2

DIVERS À DÉDUIRE

Libellé	Montant

EBP Informatique 2017

2017

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (EN LISTE)

N° 2033-B

DONNÉES N ET N-1 / DONNÉES NON DÉCLARATIVES

Désignation du déclarant : ABE

		Exercice N	Exercice N -1
A - RÉSULTAT COMPTABLE			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	54 216	60 937
	Production vendue { biens		
	Production vendue { services		
	Production stockée (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation reçues		
	Autres produits	36	
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)	54 252	60 937
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)	20 898	20 623
	Variation de stock (marchandises)	2 608	(301)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)		398
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)		
	Autres charges externes	16 289	21 751
	Impôts, taxes et versements assimilés	2 280	1 055
	Rémunérations du personnel	9 735	10 832
	Charges sociales (cf. renvoi 380)	4 350	4 096
	Dotations aux amortissements		302
	Dotations aux provisions		
	Autres charges		
	Total des charges d'exploitation (II)	56 160	58 757
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		(1 908)	2 180
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)		
	Produits exceptionnels (IV)		
	Charges financières (V)	106	
	Charges exceptionnelles (VI)	(327)	
	Impôts sur les bénéfices (VII)		327
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)		(1 687)	1 853

EBP Informatique 2017

③ **IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES** DGFiP N° 2033-C-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 302 *septies* A *bis* du Code général des impôts) Désignation de l'entreprise : **SAS ABE** Néant ☐*

I IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	47 000	402		404		406	47 000	
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470	3 000	472		474		476	3 000	
Immobilisations financières		480		482		484		486		
TOTAL		490	50 000	492		494		496	50 000	

II AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550		552		554		556	
	Autres immobilisations corporelles	560	3 000	562		564		566	3 000
TOTAL		570	3 000	572		574		576	3 000

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IR)
(si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.

1	2	3	4	5
6	**7**	**8**	**9**	**10**

Immobilisations	Valeur d'actif * ①	Amortissements * ②	Valeur résiduelle ③	Prix de cession * ④	Plus ou moins-values Court terme * ⑤	Long terme 19 % ⑥	Long terme 15 % ou 16 % ⑦	Long terme 0 % ⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
	Plus-values taxables à 19 % (1)		579	Régularisations	590	583	594	595
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art. 39 *terdecies*)							591	
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 *bis* JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

EBP Informatique 2017

2017

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

2033-D-SD

Formulaire obligatoire

Désignation de l'entreprise | ABE

Néant ☐

I - RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A - NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		600		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		630		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		642		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		652		664		666	
	TOTAL	680		682		684		686	

B - MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

		Dotations		Reprises
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD	780	

II - DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	1 687
TOTAL des déficits restant à reporter	870	1 687

III - DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996	

IV - DISTRIBUTIONS SOUMISES À L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129	

V - ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS 800

VI - DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

EBP Informatique 2017

2017

CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE : DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE ET EFFECTIFS

2033-E-SD

Formulaire obligatoire

Désignation de l'entreprise | ABE | Néant ☐

Exercice ouvert le | 01/01/2016 | et clos le | 31/12/2016 | Durée en nombre de mois | 1 | 2 |

I - Production de l'entreprise

Ventes de marchandises	108	54 216
Production vendue - Biens	109	
Production vendue - Services	141	
Production stockée	111	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Autres produits de gestion courante hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun	115	36
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 1	144	54 252

II - Consommation de biens et services en provenance de tiers

Achats de marchandises (droits de douane compris)	121	20 898
Variation de stocks (marchandises)	122	2 608
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	123	
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	145	
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	125	5 858
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	10 431
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Autres charges de gestion courante hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150	
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	133	
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
TOTAL 2	152	39 795

III - Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée TOTAL 1 – TOTAL 2	137	14 457

IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur le 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur le 1329-DEF-SD)	117	14 457

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne 117, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE 020 ☐

Chiffre d'affaires de référence CVAE 022

Période de référence 024 160

Date de cessation 186

V - Cotisation Foncière des Entreprises : qualification des effectifs

Effectifs moyens du personnel	376	
dont apprentis	657	
dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION
EBP Informatique 2017

2017

F-IDENTIF

DONNEES D'IDENTIFICATION

A. IDENTIFICATION DU DECLARANT

SIREN du déclarant	533260584
Désignation du déclarant	ABE Centre Cial Rouget de l'Isle 94600 CHOISY LE ROI 0143682277 ace.associes@sfr.fr
Code activité NAF	4759B
Référence d'Obligation Fiscale TDFC	IS1
Référence d'Obligation Fiscale CVAE	CVAE1

J'accepte l'utilisation de cette adresse mail pour la transmission d'information par la DGFIP.	☒

B. REGIME FISCAL

Catégorie fiscale	BI
Régime fiscal	RS
Code IS/IR-BIC (si catégorie fiscale = BIC/IS)	IS
Cession/cessation d'activité ou décès de l'exploitant	
Dépôt provisoire (ou pas) de la déclaration	NOR

C. PERIODES

Date de début de l'exercice ou période N	01/01/2016
Date de clôture de l'exercice ou période N	31/12/2016
Durée de l'exercice ou période N	12
Date d'arrêté provisoire des comptes	
Date de clôture de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)	31/12/2015
Durée de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)	12

D. MONNAIE

Code monnaie	EUR

EBP Informatique 2017

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFiP N° 2033-F-SD 2017

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1 / 1 (1)

Néant ☐ *

Exercice clos le 31/12/2016

SIREN 533260584

Dénomination de l'entreprise : ABE

Adresse (voie) : Centre Cial Rouget de l'Isle

Code postal : 94600 Ville : CHOISY LE ROI

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	800

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions

Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions

Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions

Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions

Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) : M | Nom patronymique : WEERASINGAM | Prénom(s) : SIVAKUMAR

Nom marital : | % de détention : 50.00 | Nb de parts ou actions : 400

Naissance : Date : 26/09/1965 | N° Département : 99 | Commune : SRI LANKA | Pays : LK

Adresse : N° : 35 | Voie : RUE CURIE

Code Postal : 94200 | Commune : LE KREMLIN BICETRE | Pays : FR

Titre (2) : MME | Nom patronymique : KARALAPILLAI | Prénom(s) : SIVAKUMARI

Nom marital : | % de détention : 50.00 | Nb de parts ou actions : 400

Naissance : Date : 13/10/1976 | N° Département : 99 | Commune : SRI LANKA | Pays : LK

Adresse : N° : 35 | Voie : RUE CURIE

Code Postal : 94200 | Commune : LE KREMLIN BICETRE | Pays : FR

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M. pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

EBP Informatique 2017

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'annexe III au C.G.I.)

N° de dépôt

⑦

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

DGFiP N° 2033-G-SD 2017

1/1 (1)

Néant ☐ *

Exercice clos le 31/12/2016

SIREN 533260584

Dénomination de l'entreprise ABE

Adresse (voie) Centre Cial Rouget de l'Isle

Code postal 94600 Ville CHOISY LE ROI

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE : 905

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

EBP Informatique 2017

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD.

A.B.E SAS
Société par actions simplifiée au capital de 8.000 euros
Siège social : 1 Galerie rouget de l'Isle - 94600 CHOISY LE ROI
RCS CRETEIL 533 260 584

PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DU 30 JUIN 2016

L'AN DEUX MILLE DIX-SEPT,
Le TRENTE JUIN,
A 10 heures,

Les Associés de la Société **A.B.E SAS,** Société par actions simplifiées au capital de 8.000 euros (ci-après la Société), se sont réunis au siège social, en Assemblée Générale (l' « Assemblée Générale ») sur convocation du régulièrement faite du Président qui leur a été remise individuellement en mains propres.

Il a été établi une feuille de présence signée par les Associés présents.

Sont présents ou représentés:

- Monsieur Sivakumar WEERASINGAM, titulaire de QUATRE CENT parts sociales ..... ci 400 parts,

- Madame Sivkumary KARALAPILLAI, titulaire de QUATRE CENT parts sociales ..... ci 400 parts,

Représentant la totalité des parts composant le capital social, soit 800 parts.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Sivakumar WEERASINGAM.

Monsieur Sivakumar WEERASINGAM et Madame Sivkumary KARALAPILLAI, actionnaires représentant la totalité des voix et acceptant cette fonction, sont appelés comme scrutateurs.

Le Président déclare que l'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et adopter les résolutions proposées dans les conditions fixées par les Statuts.

SK WS

Le Président dépose sur le bureau les documents suivants :

- ✓ Copie de la lettre de convocation adressée à chaque actionnaire ;
- ✓ La feuille de présence ;
- ✓ L'inventaire, les comptes annuels arrêtés au 31/12/2016 ;
- ✓ Le rapport de gestion du Président ;
- ✓ La copie des documents adressés aux actionnaires sur leur demande ;
- ✓ Le projet des résolutions soumises à l'Assemblée.

Le Président rappelle à l'Assemblée que l'inventaire, les comptes annuels, le rapport de gestion du Président et les projets de résolutions ont été tenus à la disposition des actionnaires dans les délais prescrits par la loi.

L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et quitus au Président ;
- Dépenses non déductibles ;
- Affectation du résultat ;
- Approbation des conventions visées à l'article L 227-10 du Code de Commerce ;
- Approbation et fixation de la rémunération du Président ;
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Puis le Président donne lecture du rapport de gestion du Président et ouvre la discussion.

Après échange de vues et personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

SK WS

1. APPROBATION DES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016 - QUITUS AU PRESIDENT

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président sur les comptes annuels, approuve lesdits comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés au 31 décembre 2016, tels qu'ils lui ont été présentés et qui font apparaître pour ledit exercice un **résultat déficitaire d'un montant de -1.687** €. Elle approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'Assemblée générale prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne comportent pas de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39, 4 du Code Général des Impôts.

En conséquence, elle donne, pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, quitus entier et définitif au Président de sa gestion pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

2. AFFECTATION DU RESULTAT

Pour l'exercice clos le **31 Décembre 2016**, l'Assemblée Générale approuve la proposition du Président et décide d'affecter la **perte** réalisée de la manière suivante :

- ❖ **Perte de l'exercice : - 1.687 €**
- En totalité au compte « Report à nouveau » d'un montant de .....2.590 €
- Porté ainsi à la somme de .....903 €

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société s'élèvent à 9.209 € contre 6.646 € au titre de l'exercice précédent.

Conformément à l'article 243 bis du CGI, il est précisé qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

3. APPROBATION DES CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L 227-10 DU CODE DE COMMERCE

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport sur les conventions visées aux articles L 227-10 du code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président, prend acte que Monsieur Sivakumar WEERASINGAM est titulaire d'un compte courant d'un montant de 45.660 € pour lequel il n'a perçu aucun intérêt au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SK WS

4. APPROBATION ET FIXATION DE LA REMUNERATION DU PRESIDENT

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président, approuve le montant de la rémunération nette annuelle d'un montant de 7.089 € allouée à Monsieur Sivakumar WEERASINGAM, pour l'exercice de ses fonctions de Président au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

5. POUVOIR POUR L'ACCOMPLISSEMENT DES FORMALITES

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités légales ou réglementaires de publicité afférentes aux résolutions ci-dessus adoptées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du Bureau.

Monsieur Sivakumar WEERASINGAM
Président Associé
Scrutateur

Madame Sivkumary KARALAPILLAI
Associée
Scrutateur